

Séance ordinaire
Ce mardi 6 juin 2017
À 19 heures 00

[À 18h00 : Souper offert aux membres]

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école
secondaire Mgr-Richard, tenue à la bibliothèque, 3000 bd Gaétan-Laberge, Verdun,
CE MARDI 6 JUIN DEUX MILLE DIX-SEPT À DIX-NEUF HEURES, à laquelle**

- Étaient présents :**
- M^{mes} Johanne Campeau (parent)
 - Nadine Mercier (parent)
 - Nathalie Criton (parent)
 - Francine Taddeo (enseignante)
 - Josée Bouchard (parent)
 - Johanne Richard (P.N.E.)
 - Johanne Belot (Enseignante)
 - Karen Ménard (enseignante)
 - Gabrielle Chouinard (enseignante)
 - Sarah Laprise (enseignante)
 - Elizabeth Robillard (membre de la communauté)
 - Sylvie Marie Ange Vincent Mbaye (parent)
- MM. Sébastien Joannis (soutien)
- Robert Dupras (parent)
 - Farid Issoulaimani (parent)
 - Aurélien Muller (élève)
- Étaient absents :**
- M^{mes} Johanne Massé (parent)
 - Rosalie Guénette (élève 5^e sec.)
 - MM. Chihab Eddine Belkhodja (enseignant)
 - Pierre L'Heureux (membre de la communauté)

Assistaient également à la séance : Philippe Labrosse (directeur), Francine Catudal (ABP), Jérôme Drouin (agent d'administration).

Ouverture de la séance et vérification du quorum

Monsieur Robert Dupras ouvre la séance du conseil d'établissement à 18h40 et souhaite la bienvenue à tous les membres du CÉ.

1. Adoption de l'ordre du jour**CE16/17-06-062**


SUR PROPOSITION DE Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé :

ORDRE DU JOUR**MINUTES**

Légende :	↗
Information :	(I)
Consultation :	(C)
Décision :	(D)

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

- | | |
|--|----------------------|
| 01. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u> | (D) / 01 |
| 02. <u>MODIFICATION(S) ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL</u> | (D) |
| ☐ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2017 | (D) / 01 |
| 03. <u>SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 28 MARS 2017</u> | (I) / 00 |
| 📁 Suivi à faire au 1 ^{er} C.É. 2017-2018 / Recensement à faire en vue d'une possibilité d'offrir de l'anglais enrichi | (I) / 01 |
| 04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC | (I) / 02 |
| 05. CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS ET MOT DU PRÉSIDENT | (I) / 05 |
| 05.01 État financier du conseil d'établissement | (I) – (C) – (D) / 01 |
| 06. RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE DE PARENTS AU REGROUPEMENT SUD | (I) / 05 |
| 07. RAPPORT D'UN REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES | (I) / 05 |
| 08. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL | (I) / 10 |
| 09. MOT DU DIRECTEUR, RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS | (I) – (C) – (D) |
| ▶ Retour : Semaine des Arts, journée plein air/ 3 km-5 km, GDPLavoie, session d'examens | |
| ☐ 09.01 Grille-matières de 5 ^e secondaire – ajout : cours d'éducation financière | (I) – (C) – (D) / 05 |
| ☐ 09.02 Code de vie 2017-2018 | (I) – (C) – (D) / 10 |
| ☐ 09.03 Bilan de lutte contre l'intimidation et la violence | (I) – (C) – (D) / 08 |
| Plan de lutte contre l'intimidation et la violence / par P. Labrosse, dir. | |
| ☐ 09.04 Normes et modalités d'évaluation /présenté par P. Labrosse, dir. | (I) – (C) – (D) / 08 |
| ☐ 09.05 Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2017 | (I) – (C) – (D) / 08 |
| 09.06 Budget initial 2017-2018 [pour adoption par le CÉ] | (I) – (C) – (D) / 10 |
| ☐ ▶ Plan des effectifs | |
| ☐ ▶ Prévisions budgétaires 2017-2018 – Budget initial [Document C.É. CSMB 17-18] | |
| 09.07 Aménagement des locaux | (I) / 02 |
| 📁 09.08 Activités étudiantes 2017-2018 / point reporté à la 1 ^{re} séance d'octobre 2017 | (I) / 00 |
| 09.09 Déboursés scolaires 2017-2018 [sont établis par le C.É. art.77.1] | (I) – (C) – (D) / 08 |
| 09.10 Fonds à destination spéciale : Robotique (142-1-27002-xxx/ Troy) | (I) – (C) – (D) / 05 |
| 09.11 Fonds à destination spéciale : Cheerleaders (142-1-27001-xxx) | (I) – (C) – (D) / 02 |
| 09.12 Fonds à destination spéciale : Ozzie (142-1-27003-xxx) | (I) – (C) – (D) / 02 |

09.13 Fonds à destination spéciale : GDPLavoie (142-1-27008-xxx)	(I) – (C) – (D) /05
09.14 Fonds à destination spéciale : Caf��tudiant (142-1-27010-xxx)	(I) – (C) – (D) /05
09.15 Projet « Voyage hors Qu��bec » / pour approbation par le C.��.	(I) – (C) – (D) /04
09.16 Sortie ��ducatives – Prolongement de cours	(I) – (D) / 04
09.17 Uniforme	(I) / 05
 09.18 Consultation « Composition du C.��. » /	(I) / 01
<input type="checkbox"/> Documents d��pos��s pour le C.��. de d��cembre 2017	
10. <u>VARIA</u>	(I) / 05
11. <u>DATE DE LA PROCHAINE S��ANCE</u>	(I) / 00
▶ Jeudi, le 21 septembre : 1 ^{re} rencontre de parents	
��lection des membres, postes vacants sur le C.��.	
12. <u>LEV��E DE L'ASSEMBL��E</u>	(D) /02
	Total : 140

PROPOSITION ADOPT  E.


02. Modification et adoption du proc  s-verbal de la s  ance ordinaire du 28 mars 2017

CE16/17-06-063

SUR PROPOSITION DE Madame Sarah Laprise, il est r  solu    l'unanimit   d'adopter le proc  s-verbal de la s  ance ordinaire du 28 mars 2017 tel que pr  sent  .

PROPOSITION ADOPT  E.

03. Suivi du proc  s-verbal du 28 mars 2017


 Suivi    faire au 1^{er} C.  . de 2017-2018 – Recensement    effectuer en vue d'une possibilit   d'offrir de l'anglais enrichi.

- ▶    regarder, pr  vision du classement final – organisation de l'horaire ma  tre pour offrir l'anglais enrichi en 3^e secondaire en 2017-2018. On va exp  rimer et par la suite, on verra. Le classement des   l  ves s'est fait    partir des r  sultats en 2^e secondaire.
- ▶ Un parent questionne la direction    l'effet de connaitre la proportion d'anglophones dans l'  cole. / R  ponse du directeur qu'aucune   tude n'a   t   faite dans ce sens. Cependant, ce qui a   t   remarqu   c'est que ce ne sont pas n  cessairement les anglophones qui performant.

04. P  riode de questions du public

Aucune question

05. Correspondance, communications et mot du pr  sident

 Courriel re  u

R  f  rence : Rudi Maghuin – 10 mai 2017

Invitation pour la conf  rence que pr  sentera le CRPRN, le 10 mai prochain,    l'  cole Henri-Beaulieu.

Cette conf  rence intitul  e *l'anxi  t   et le stress chez les enfants* sera pr  sent  e par Madame Chantal Besner (enseignante    la CS des Trois-Lacs et coach familial)

- ☒ Courriel reçu : Référence : Rudi Maghuin – mai 2017
 Invitation pour la conférence que présentera le Comité régional de parents du regroupement Ouest (CRPRO), le 18 mai prochain, à l'école Harfang-des-Neiges. Cette conférence intitulée *Le plan d'intervention*, avec Myriam Lemire.

- ☒ Courriel reçu : Référence : Rudi Maghuin – 31 mai 2017
 Invitation à une conférence du Comité régional de parents du regroupement Sud.
 Titre : « Être parent, mode d'emploi » École Ste-Geneviève Sud
 Conférencière : Madame Émilie Vincent

05.01 ÉTAT FINANCIER DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017

Suivi par le grand-livre (2016-2017)
142 ÉCOLE MONSEIGNEUR-RICHARD
1 FONCTIONNEMENT
51302 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Objet dépense	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
<u>801 Frais de réception</u>			277	-277				-277
<u>804 Alloc. conseil établissement</u>	375			375				375
<i>Totaux :</i>	375		277	98				98

Réf. : INFINI – le 29 mai 2017

PETITE CAISSE

Solde/déficit 2016-2017
 (142-1-51302-XXX) 00,00 \$

Revenus

Septembre 2016 375,00 \$

Dépenses

(142-1-51302-801)
 Frais de réception (Repas de Noël) 277,00 \$
 Frais de réception (6 juin 2017)* 98,00 \$ -375,00 \$
 *(Une partie de la facture du souper sera imputée au compte du CÉ)

Solde/déficit au 2017/06/06 0,00 \$

Trésorier du Conseil d'établissement – Francine Catudal, ABCP – pour Philippe Labrosse, directeur

CÉ16/17-06-064

Présenté par M. Robert Dupras et sur proposition de M. Farid Issoulaimani, il est résolu :
 D'approuver le bilan financier tel que présenté par Francine Catudal, à la demande de Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

PROPOSITION ADOPTÉE.

06. Rapport du délégué substitut de parents au regroupement Sud

Référence : Robert Dupras

Il a été question de la présentation du document « mesures décentralisées vers les écoles » lors de la rencontre des délégués de parents.

La prochaine rencontre aura lieu le 14 juin prochain.

07. Rapport d'un représentant des élèves / par Aurélien Muller

- ◆ Aucun rapport n'est fait par les élèves

08. Rapport des représentants du personnel

Madame Taddeo prend la parole pour féliciter Madame Laprise à titre de personnalité de La Presse en robotique.

Un retour a été fait sur les différents voyages qui ont eu lieu cette année avec les 3 groupes Odyssée, soit celui à Kingston, à New York et à Washington.

Il est aussi fait mention que le groupe de la 3^e secondaire a fait un peu plus de quatre-vingt-dix heures de bénévolat.

Le directeur nous fait part que plusieurs élèves ont reçu une bourse pour la persévérance scolaire et que plusieurs élèves se sont distingués dans différents domaines.

Monsieur Joanisse mentionne que plusieurs idées sont lancées afin de trouver différentes méthodes pour intervenir avec les jeunes. Madame Richard informe les membres qu'un atelier de la Maison Jean-Lapointe sera mis en place l'an prochain.

Un mot de Madame Laprise concernant les mondiaux en robotique qui ont eu lieu et de la persévérance de nos jeunes qui ont obtenu le meilleur score de leur division. Ils sont hyper motivés pour l'an prochain.

Monsieur Labrosse nous informe qu'en 2017-2018, il y aura 5 groupes en Sciences 2.0 et trois en Odyssée. Des ordinateurs ont été achetés à cet effet.

Un mot de Madame Chouinard qui mentionne que de beaux projets PIC s'en viennent. L'aide reçue du Centre Jeunesse de l'emploi fut bien appréciée.

Il y aura une journée « pyjama » dans le but d'une levée de fonds pour Enfants Soleil.

09. Mot du directeur, monsieur Philippe Labrosse, rapports et recommandations

- ▶ Retour sur la Semaine des Arts, sur la journée plein air, le 3 km-5 km, le GDPL, la session d'examens
- ▶ Semaine des Arts : Nous avons eu un très beau spectacle.
- ▶ Bourse de 10 000 \$ reçue : Suivi fait par le directeur auprès de Patrick Perrotte en vue de la soumission d'une activité
- ▶ GDPL : Un très beau weekend pour le Grand Défi où on a fait la manchette dans les journaux. Une autre très belle expérience!
- ▶ Session d'examens : Début dans 2 jours
- ▶ L'horaire a été remis aux élèves. Il recommande aux parents d'encourager leurs jeunes à bien travailler!
- ▶ Monsieur Labrosse remercie le président ainsi que les parents et membres du personnel quant à leur implication et leur participation assidue à chacune des séances. Il a bien apprécié son expérience.

09.01 Grille-matières [modifiée] de la 3^e année du 2^e cycle du secondaire pour l'année scolaire 2017-2018

Document déposé – Fiche d'inscription 2017-2018 / Secondaire 5 « Modifiée »

- ▶ Monde contemporain à 2 périodes
- ▶ Cours finances à 2 périodes
- ▶ Peu importe le profil, c'est obligatoire pour tous.

CE16/17-06-065

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des membres du CPEE le 27 janvier 2017;

CONSIDÉRANT les articles 84 et 86 de la LIP quant aux pouvoirs du Conseil d'établissement sur l'application du régime pédagogique et du temps alloué à chaque matière;

CONSIDÉRANT la précédente résolution #CÉ16/17-02-046 du 7 février 2017;

CONSIDÉRANT la nouvelle directive du Ministère à l'effet d'intégrer le cours « Éducation financière V » à la grille-matières de la 3^e année du 2^e cycle du secondaire pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

SUR PROPOSITION DE Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver la grille-matières modifiée de la 3^e année du 2^e cycle du secondaire pour l'année scolaire 2017-2018 telle que proposée par le directeur.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.02 CODE DE VIE DES ÉLÈVES DE L'ÉSMR POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

- À Chaque année, on doit réviser le code de vie.
- Nouvelle procédure pour les reprises d'évaluations
- Les retenues et reprises d'évaluations

À la demande de Monsieur Dupras : Demande de préciser

À la page 13 – Demi-journée ou journée complète

À la page 7 – port de tout couvre-chef = préciser capuchon sur la tête (pas de capuchon)

À la page 8 – cigarette = vérifier « vapotage »

09.02 CODE DE VIE DES ÉLÈVES DE L'ÉSMR POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**CE16/17-06-066****CONSIDÉRANT** l'article 77 de la Loi sur l'Instruction publique;**CONSIDÉRANT** l'article 96.13 où le directeur s'assure de l'élaboration des règles de conduite et mesures de sécurité;**CONSIDÉRANT** l'article 76 de la Loi sur l'Instruction publique;**CONSIDÉRANT** la recommandation de Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;**SUR PROPOSITION DE Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité :**

D'approuver les règles de conduite pour l'année scolaire 2017-2018, règles présentées par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

PROPOSITION ADOPTÉE.**09.03 Bilan de lutte contre l'intimidation et la violence****Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

- ◆ Présentation du Bilan remis à la CSMB (rend compte au Ministère des actions proposées)
- ◆ Dépliant promotionnel – déposé à l'administration (synthèse du Plan de lutte)
- ◆ Plan de lutte à l'intimidation : On a fait beaucoup de choses cette année. Nous avons maintenu les quatre mêmes priorités que celles de l'an dernier [référence au document révisé du 15 mai 2017].
- ◆ Parallèlement à ça, on a fait une cueillette d'infos pour la recherche de Claire Beaumont.
- ◆ Page 24 – Rapport de 2013 qui a été présenté.
Donc, aucun changement majeur, on maintient les bonnes actions énumérées par le directeur.

CE16/17-06-067**ATTENDU QUE** le *Plan de lutte à l'intimidation et la violence* doit être révisé annuellement et, le cas échéant, actualisé selon l'art. 75.1, de la Loi sur l'Instruction publique;**ATTENDU QUE** le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence, en référence à l'article 83.1, de la LIP;

ATTENDU QU'UN document faisant état de cette évaluation soit distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Campeau, il est résolu à l'unanimité :

D'accepter le document de la mise en œuvre du *Plan de lutte à la violence et l'intimidation 2017-2018* tel que proposé par le directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.04 Normes et modalités d'évaluation, bulletin et autres modalités de communication, règles pour le classement des élèves e le passage d'un cycle à l'autre

► Document proposé par les enseignants à l'équipe de direction et proposé au C.É. pour approbation.

Peu de changements

Un changement majeur, à la page 13 du document, au niveau de la gestion d'une reprise d'examen.

► Document disponible sur le site Web de l'école

CE16/17-06-068

CONSIDÉRANT l'article 96.15-5 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT l'article 89.1 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Sébastien Joannis, il est résolu à l'unanimité :

D'approuver le document des *Normes et modalités 2017-2018* tel que proposé par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.05 Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018

► Le directeur a préparé un nouveau document cette année :

► Au niveau de notre « taux » de certification, notre cible 2017 est de dépasser le 83 %.

► Il est question de quelques zones de performance et de zones de vulnérabilité.

► Dans la présente année, deux objectifs ont été ciblés, soit en math de 2^e et 3^e secondaire. Augmenter de 10 % le taux de réussite

► Réduire le taux d'absentéisme global à 5 % pour les élèves du secteur régulier et à 15 % pour les élèves du secteur adapté.

► C'est la dernière année qu'on fait la convention de gestion.

09.06 Budget initial 2017-2018 pour adoption au C.É.▶ **Plan des effectifs**▶ **Prévisions budgétaires 2017-2018 – sont établies par le C.É. art. 77.1**

Ça va bien. De nombreux changements ont eu lieu.

▶ Présentation des effectifs : Nombre de directions adjointes et d'un directeur

◆ La CSMB finance 2-½ adjoints – et on finance 50 % du 3^e adjoint

◆ Répartition des élèves – Critères de formation de groupes

◆ Ratio maître-élève 58,17 prof / 1.75 enseignant pour la ressource

◆ Nous avons une marge de manœuvre intéressante et plusieurs enseignants ont été libérés pour faire du soutien. Signature des tâches : vendredi ou lundi prochain.

◆ Nous bénéficions de 8 jours de psychoéducation avec une baisse d'une demi-journée en psychologie. Nous aurons un technicien au FabLAB à 4 jours semaine

▶ Le budget initial est basé sur 960 élèves – le budget est assez conservateur.

CE16/17-06-069

CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les budgets accordés par la CSMB à l'École secondaire Monseigneur-Richard pour l'année 2017-2018, budgets alloués à la suite de l'adoption par le Conseil des Commissaires du document « Objectifs, principes et critères de répartition des allocations des besoins de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année 2017-2018 »

CONSIDÉRANT la présentation faite par le Directeur de l'ESMR;

CONSIDÉRANT le projet de répartition des crédits proposés par le Directeur;

SUR PROPOSITION DE Madame Josée Bouchard, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget initial 2017-2018 tel que présenté par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

PROPOSITION ADOPTÉE.


09.07 Aménagement des locaux [pour consultation art 96.22] : Information

Nous n'avons pas de construction majeure. Cependant il faudra être créatif considérant une augmentation de clientèle à venir. Nous aurons 5 classes de Science 2.0.

Il y aura une structure métallique qui sera déplacée où se trouve anciennement la piscine afin d'avoir un espace de rangement pour l'entreposage de matériel, de façon sécuritaire.

Il est aussi prévu un réaménagement de quelques bureaux de PNE.

09.08 Activités étudiantes 2017-2018 – Point reporté à la séance d'octobre 2017

 En vue d'un suivi

09.09 Déboursés scolaires 2017-2018 [sont établis par le C.É. art. 77.1]

- ◆ Présentation de la liste des déboursés scolaires
 - Présentation du programme Odyssée par le directeur
 - Présentation du programme Science 2.0 par le directeur

CE16/17-06-070

CONSIDÉRANT l'article 212.1 de la Loi sur L'Instruction publique, en rapport à l'adoption d'une politique CSMB relative aux contributions financières;

CONSIDÉRANT l'article 77.1 de la Loi sur l'Instruction publique, principes d'encadrement des coûts;

CONSIDÉRANT les demandes faites par le personnel de l'École secondaire Monseigneur-Richard pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du Directeur de l'ÉSMR;

SUR PROPOSITION DE Madame Josée Bouchard, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter la liste des déboursés scolaires 2017-2018, telle que présentée par le Directeur de l'ÉSMR, Monsieur Philippe Labrosse.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.10 Fonds à destination spéciale : Robotique (142-1-79902-xxx/Troy)

► Levées de fonds, dons, commandites / 142-1-27002—985/975

CE16/17-06-071

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Campeau, il est résolu à l'unanimité :

Advenant un surplus 2016-2017, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités ou le matériel en robotique 2017-2018.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.11 Fonds à destination spéciale : Cheerleaders (142-1-79901-xxx/Troy)

► Levées de fonds, dons, commandites / 142-1-27001—985/975

CE16/17-06-072

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE Madame Josée Bouchard, il est résolu à l'unanimité :

Advenant un surplus 2016-2017, à la fin de la réalisation des différents projets de compétition, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités 2017-2018.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.12 Fonds à destination spéciale : Ozzie (142-1-79003-xxx)

▶ Levées de fonds, dons, commandites / 142-1-27003—985/975

CE16/17-06-073**CONSIDÉRANT** l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;**CONSIDÉRANT** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;**CONSIDÉRANT** le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;**CONSIDÉRANT** la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;**CONSIDÉRANT** les pouvoirs du conseil d'établissement;**SUR PROPOSITION DE Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité :**

Advenant un surplus 2016-2017, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités sportives 2017-2018.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.**09.13 Fonds à destination spéciale : Grand Défi Pierre Lavoie (142-1-79908-xxx)**

▶ Levées de fonds, dons, commandites / 142-1-27008—985/975

CE16/17-06-074**CONSIDÉRANT** l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;**CONSIDÉRANT** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;**CONSIDÉRANT** le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;**CONSIDÉRANT** la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;**CONSIDÉRANT** les pouvoirs du conseil d'établissement;**SUR PROPOSITION DE Madame Nadine Mercier, il est résolu à l'unanimité :**

Advenant un surplus 2016-2017, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités du Grand Défi 2017-2018.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.14 Fonds à destination spéciale : Café étudiant (142-1-79910-xxx)

► Levées de fonds, dons, commandites / 142-1-27010—985/975

CE16/17-06-075**CONSIDÉRANT** l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;**CONSIDÉRANT** les caractéristiques du fonds à destination spéciale;**CONSIDÉRANT** le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;**CONSIDÉRANT** la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;**CONSIDÉRANT** les pouvoirs du conseil d'établissement;**SUR PROPOSITION DE Madame Francine Taddeo, il est résolu à l'unanimité :**

Advenant un surplus 2016-2017, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités du Café étudiant 2017-2018.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.**09.15 Projet général de voyage hors Québec**

► Levées de fonds, dons, commandites

Depuis quelques années, les voyages qui connaissent le plus de succès sont ceux qui partent longtemps d'avance (6 mois et plus). Cela dit, nous sommes convaincus que quelques projets de voyage sont susceptibles d'être entamés avant le premier C.É. de 2017-2018.

CE16/17-06-076**CONSIDÉRANT** l'article 987 de la Loi sur l'Instruction publique;**CONSIDÉRANT** la contrainte de respecter un budget raisonnable ayant fait l'objet d'une comparaison d'un minimum de deux soumissions de prix;**CONSIDÉRANT** la recommandation du Directeur de l'école Monseigneur-Richard;**SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Campeau, il est résolu à l'unanimité :**

D'approuver les projets de voyage hors Québec enclenchés avant le 1^{er} C.É. de l'année scolaire 2017-2018 tel que proposé par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'ÉSMR, pourvu qu'ils soient présentés au C.É. suite au processus de consultation habituel prévu par l'école, et ce, de façon officielle.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.16 Sorties éducatives – Prolongement de cours

Dans le cadre du programme de formation de l'école québécoise, des sorties dans l'environnement immédiat de l'école sont fortement recommandées. Ces sorties apportent entre autres, l'élève à lire l'organisation d'un territoire, une compétence du domaine de l'univers social, mais lui permettent également de développer un sentiment face à la collectivité.

CE16/17-06-077

ATTENDU QUE les sorties éducatives sont choisies en lien avec les programmes du MEQ;

ATTENDU QUE les parents des jeunes concernés par ces sorties éducatives seront informés auparavant;

ATTENDU QUE plusieurs de ces sorties seront défrayées par le budget des activités culturelles de l'école, en plus d'être supervisées par un enseignant ou un professionnel en milieu scolaire, tout en respectant l'horaire régulier de l'école de même que l'horaire du transport scolaire;

ATTENDU QUE le directeur de l'école donnera un bilan régulier de ces activités;

SUR PROPOSITION DE Madame Josée Bouchard, il est résolu à l'unanimité :

De mandater le directeur à autoriser et organiser ces dites sorties.

N.B. : Une lettre d'autorisation parentale sera envoyée aux parents de l'ESMR concernés en relation aux sorties éducatives effectuées à l'extérieur du périmètre de l'école dans un rayon de 2 km et plus, pour l'année 2017-2018.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.17 Uniforme

Le directeur informe les parents que nous avons un nouveau fournisseur pour l'achat de l'uniforme.

Axé sur le service à la clientèle, le kit de base est au prix de 30,90 \$
Compagnie « Paciente »

À noter que le chandail rouge pour la gym sera disponible après le 20 septembre.
Nous aurons à trouver une solution pour les élèves n'ayant pas le T-Shirt rouge d'ici le 20 septembre.

09.18 Consultation « Composition du C.É. » /**📁 Documents déposés pour le C.É. de décembre 2017**

On est passé à côté d'un échancier. On a toujours eu 8 membres parents et 8 membres du personnel. C'est seulement à titre d'information. Laisser le statu quo.

📁 Un point qui pourrait être inscrit à la séance de décembre 2017, à savoir si on maintient le statu quo pour 2018-2019.

10. Varia

Aucun point

11. Date de la prochaine séance du conseil d'établissement

Jeudi, le 21 septembre 2017

- Lors de la 1^{re} rencontre de parents :
- Élection des parents pour combler les postes vacants

La date du prochain C.É. sera choisie après l'élection.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Sarah Laprise, à 20 heures 21, que la séance soit levée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE16/17-06-078

Le Président : Robert Dupras

La secrétaire : Francine Catudal